

---

## Erratum

---

### Décret 385-97, 26 mars 1997

Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers  
(L.R.Q., c. A-29.1)

#### Règlement

##### — Modifications

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, Lois et règlements, 129<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 14, 9 avril 1997, pages 1849 à 1850.

À la page 1850, article 1, on aurait dû lire «édicte par le décret 384-97 du 26 mars 1997» au lieu de «édicte par le décret (inscrire ici le numéro et la date du décret d'édition de ce programme)».

27574

### Décret 306-97, 12 mars 1997

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune  
(L.R.Q., c. C-61.1)

#### Exploitation de la faune

##### — Tarification

##### — Modifications

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, Lois et règlements, 129<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 11, 19 mars 1997, pages 1471 à 1482.

À la page 1474, article 17, on aurait dû lire: «**17.** L'annexe IV de ce règlement est modifié par le remplacement de l'article 8 par le suivant et par l'addition de l'article 17:» au lieu de «**17.** L'annexe IV de ce règlement est modifié par le remplacement des articles 8 et 9 par les suivants:».

27618

### Décret 326-97, 12 mars 1997

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, Lois et règlements, 129<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 13, 2 avril 1997, pages 1759 à 1760.

À la page 1759, dans le dernier paragraphe du décret, on aurait dû lire «à compter du 17 mars 1997» au lieu de «à compter du 17 mars 1977».

27572

### Décret 1617-96, 18 décembre 1996

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, Lois et règlements, 129<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, 15 janvier 1997, pages 254 à 255.

À la page 255, article 4.2, on aurait dû lire «vingt jours ouvrables» au lieu de «vingt-cinq jours ouvrables».

27571